

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TELECOMMUNICATION	01	NON DEFINIS	03	INFRASTRUCTURE	06
ECONOMIE	04	SANTE PUBLIQUE	01	RURAL	10
ADMINISTRATION	07	ENERGIE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1902

3 Octobre 2019

3 October 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(*) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [009/AONO/CNKAF/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE ROUTES INTERCOMMUNALES (NKOLO III – TOTAL NLOBISSON, NSAZOMO – NKOLANGA'A ET BRETELLE ECOLE PUBLIQUE – RIVIERE ANGA'A, ET BRETELLE DE MEBOU – RIVIERE OTTOBOMBO, NKOLO II (ELIG AMOUGOU – LADA) (LINEAIRE 9KM) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 07-10-2019

2

Reference [19-007/AONR/MINESUP/UMa/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19-007/AONR/MINESUP/UMa/CIPM/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VRD DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KONGOLA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-10-2019

3

Reference [19-008/AONR/MINESUP/UMa/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19-008/AONR/MINESUP/UMa/CIPM/2019 DU 01 OCT 2019 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA FACULTE DES MINES ET DES INDUSTRIES PETROLIERES DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KAELE FINANCEMENT : BIP MINESUP, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 51 18 241 731340 2813

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-10-2019

4

Reference [024/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 01/10/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT AAO NO :024/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 01/10/2019 NOM DU PROJET: POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE (ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE) DES CAMPAGNES D'INFORMATION, D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC), DANS LE CADRE DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE LA VILLE DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-11-2019

5

Reference [N°06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LE TRANSPORT DE DEUX MILLIONS DEUX CENT QUARANTE ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX SEPT (2 241 377) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DU NORD-OUEST

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 29-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	002/AONO/FNE/CIPM/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 /AONO/FNE/CIPM/19 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES ACCESSOIRES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	25-10-2019

7

Reference	022/AONR/FEICOM/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 022/AONR/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 OCTOBRE 2019, POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU FEICOM A LA MISE EN PLACE DE SON SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE ISO 9001V2015 ET 14001V2015FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : « ACTIVITÉS 4.1.1.16- LIGNE-61-20-50 HONORAIRES VERSÉS »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	25-10-2019

8

Reference	05/AONO/MINJEC/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'AMENAGEMENT DU DATA CENTER DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSEEN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	11-10-2019

9

Reference	005/AOIR/EDC/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-12-2019

10

Reference	00000254/DC/MINEE/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°00000254/DC/MINEE/CIPM/2019 DU 27 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI À LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	06-10-2019

11

Reference	08/DC/MINJEC/CMPM/19 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°08/DC/MINJEC/CMPM/19 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA COORDINATION NATIONALE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ)FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 26 347 02 65 00 10 2276
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	11-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	09/DC/MINJEC/CIPM/19 DU 21 SEPTEMBRE 2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°09/DC/MINJEC/CIPM/19 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DE LA VERSION MOBILE ET SMS DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ)FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 26 347 02 65 00 10 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	11-10-2019

13

Reference	N° 093 /SNI/DG/DEC/DECA/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 093 /SNI/DG/DEC/DECA/19RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION DE CABINETS SPÉCIALISÉS POUR LA RÉALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED DANS LA RÉGION DE L'EST D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION DE BOIS-ÉNERGIE (GRANULÉS DE BOIS DE TYPE TORRÉFIÉ, DE CHARBON DE BOIS ET DE BRIQUETTES DE RECUPÉRATION)PAR CONVERSION THERMOCHIMIQUE DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-10-2019

14

Reference	08/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-LBYZ/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATIONDU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 (BIS)/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-LBYZ/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTICITE HUMAINE DANS LES VILLAGES MEZA'A ET LEMBE II, COMMUNE DE LEMBE-YEZOOM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE (02 LOTS) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LEMBE-YEZOOM COMMUNIQUE :PAR DECISION N°08/MINDDEVEL/RC/DHS/C-LBYZ/CIPM/2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

15

Reference	N°19/00441 /C/MINESUP/SG/PRO-ACTP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/00441 /C/MINESUP/SG/PRO-ACTPDU 02 OCTOBRE 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N°20/AON R/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/ 2019
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

16

Reference	N°009/C/SOA/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2019
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

17

Reference	009/CR/H.52/SAG DU 01/10/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO N° 009/CR/H.52/SAG DU 01/10/2019 PORTANT RESULTAT D'ATTRIBUTION D'APPELS D'OFFRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N°010/C/SOA/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	N°19/00442/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/00442/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 02 OCTOBRE 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N°21/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

20	Reference	N°19/00443/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/00443/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPDU 02 OCTOBRE 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRESN°18/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/ 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N°19/00440/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/00440/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPDU 27 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N°19/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/ 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°011/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTAT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MESSONDO/ FEICOM, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°013/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTAT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TRENTÉ (30) LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MESSONDO/ FEICOM, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°012/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTAT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TRENTÉ (30) LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MESSONDO/FEICOM, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

25

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°10/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001 BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 08 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LIKUK ET DE SONG-MANDENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO,DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE COMMUNE DE MESSONDOFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

26

Reference [N°000031/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000031/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A DEMANDE DE COTATION N°07/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 AOUT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN AUTOBUS DE MOBILISATION ET D'ENROLEMENT DES JEUNES A L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ).FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 26 347 02 65 00 10 2282

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

27

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°014/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTATL'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONN°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTREMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

28

Reference [0161/C/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN° 01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019 DU 23 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAUX AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	N°052/C/MINRESI/INC/DG/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°052/C/MINRESI/INC/DG/2017 DU 02 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/INC/CIPM DU 02 SEPTEMBRE 2019, POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE À L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC),
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

30

Reference	N°009/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°009/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13AOUT 2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TRENTÉ (30) LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DU PCCM DU FEICOM, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

31

Reference	N°010/DM/C/SOA/SG/2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°010/DM/C/SOA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

32

Reference	N°007/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 Lire
Titre/objet	N°007/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONDE QUINZE (15) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MESSONDO/ FEICOM, EXERCICE2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

33

Reference	N°008/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°008/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TRENTÉ (30) LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DU PCCM DU FEICOM, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	N°006/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°006/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 08 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LIKUK ET DE SONG MADENG, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

35

Reference	08/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-LBYZ/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 (BIS)/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-LBYZ /CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES VILLAGES MEZA'A ET LEMBE II, COMMUNE DE LEMBE-YEZOU, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE (02 LOTS)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

36

Reference	N°009/DM/C/SOA/SG/2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°009/DM/C/SOA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

37

Reference	N°146/D/MINRESI/INC/DG/2017 Lire
Titre/objet	DECISION N°146/D/MINRESI/INC/DG/2017 DU 02 OCTOBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

38

Reference	N°010/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°010/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONN°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 23 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference	0077/19/D/CG/FAO/PAM/SP/DAF Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN° 01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019 DU 23 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAUX AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM. FINANCEMENT : BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CG/FAO/PAM, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

40

Reference	N°149/DG/DAP/SDA/SM Lire
Titre/objet	DECISION N°149/DG/DAP/SDA/SM DU 02 OCTOBRE 2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 2019 /001/ AONR/DG/CIPM/ CAMTEL DU 29 JUILLET 2019 APRÈS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/AM/DG/DAP/CAMTEL DU 14 JUIN 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE DEVANT ACCOMPAGNER CAMTEL DANS LE PROCESSUS DE MIGRATION DE LA COMPTABILITÉ AU NOUVEAU SYSTÈME COMPTABLE OHADA (SYSCOHADA).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

41

Reference	ADDITIF N°19/002 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°19/002 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/04/AAONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE PICK-UP 4X4, CLIMATISE, DIESEL, DOUBLE CABINE DE 09 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

42

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°19/003 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°19/003 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/02/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

43

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°19/001 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°19/001 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/03/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE AMBULANCE DE TYPE VAN A L'UNIVERSITE DE MAROUA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

44

Reference	ADDITIF N°001 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-NT/SG/ST/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'ABATTOIR DE NTUI EN RAILS AERIENS ET LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ A BÉTAIL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-NTUI/SG/ST/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA RESIDENCE DU PREFET DU MBAM ET KIM, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

46	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF DU DOSSIER D'AVIS A CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 03/10/2019, POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE(EN PROCEDURE D'URGENCE) PUBLIE LE 03/10/2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	007/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2019 Lire
	Titre/objet	LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE CLIMATISÉE À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). CET ADDITIF PORTE SUR LE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

48	Reference	008/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2019 Lire
	Titre/objet	LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES DÉTACHÉES ET DES LUBRIFIANTS À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). CET ADDITIF PORTE SUR LES TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

49	Reference	006/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2019 Lire
	Titre/objet	LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF À L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DES COUPONS DE PRODUITS PÉTROLIERS À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). CET ADDITIF PORTE SUR : -LE DÉLAI DE LA VALIDITÉ DES OFFRES ; - L'ABSENCE D'UNE LETTRE DE SOUMISSION ; - LE CRITÈRE ESSENTIEL RELATIF AU CHIFFRE D'AFFAIRES ? EST DISCRIMINATOIRE ; -LA PRÉSENCE D'UN TEXTE RÉGLEMENTAIRE CADUC (CIRCULAIRE N°001/CIR/CAB/PR DO 19JUN 2012 RELATIVE À LA PASSATION ET AU CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) PARMI LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES ; -L'ABSENCE D'UN ARTICLE SUR LES INTÉRÊTS MORATOIRES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS**50****Reference** [009 /SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2019](#) [Lire](#)**Titre/objet** LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF AU DOSSIER DE CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) MOTOS SPORT AVEC CASQUE À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). CET ADDITIF PORTE SUR : -L'INCOHÉRENCE ENTRE LE NOMBRE DE CRITÈRES ÉLIMINATOIRES CONTENUS DANS L'AVIS DE CONSULTATION (AC) ET LE RÈGLEMENT DE CONSULTATION (RC) ; -LA PRÉSENCE D'UN TEXTE RÉGLEMENTAIRE CADUC (CIRCULAIRE N°001/CIR/CAB/PR DO 19JUIN 2012 RELATIVE À LA PASSATION ET AU CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) PARMI LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES ; -L'ABSENCE D'UN ARTICLE SUR LES INTÉRÊTS MORATOIRES.**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A

COMMUNE NKOLAFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE ROUTES INTERCOMMUNALES (NKOLO III – TOTAL NLOBISSON, NSAZOMO – NKOLANGA'A ET BRETELLE ECOLE PUBLIQUE – RIVIERE ANGA'A, ET BRETELLE DE MEBOU – RIVIERE OTTOBOMBO, NKOLO II (ELIG AMOUGOU – LADA) (LINEAIRE 9KM) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'ouvrage, lance en procedure d'urgence, un Appel d'offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un réseau de routes intercommunales (Nkolo II – Total Nlobisson, Nsazomo – Nkolanga'a Et Bretelle Ecole Publique – Riviere Anga'a, et Bretelle de Mebou – Rivière Ottobombo, Nkolo II (Elig Amougou – Lada) (lineaire 9km) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, pour l'année 2019.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier, amené et repli du matériel ;
- Desherbage ;
- Déblai mis en dépôt ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plate-forme y/c fossés et exutoires ;
- Reprofilage simple y/c fossés et exutoires ;
- Couche de roulement en graveleux latéritiques ;
- Construction de têtes de dalot ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø800 ;
- Construction des têtes et puisards de buses Ø800 ;
- Couche de base en graveleux latéritiques ;
- Maçonnerie de moellon ;
- Construction de barrières de pluie ;
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des **Travaux routiers**. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis au Secrétariat de la Mairie de Nkolafamba.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la **Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général)** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Nkolafamba** d'une somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Nkolafamba, au plus tard le **07 OCTOBRE 2019 à 12 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Nkolafamba. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°009/AONO/CNKA/CIPM/2019 DU 25 SEPTEMBRE 2019

pour l'exécution des travaux de construction d'un réseau de routes intercommunales (Nkolo III – Total Nlobisson, Nsazomo – Nkolanga'a Et Bretelle Ecole Publique – Riviere Anga'a, et Bretelle de Mebou – Rivière Ottobombo, Nkolo II (Elig Amougou – Lada) (linéaire 9km) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre,
Programme annuel 2019

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le montant est fixé **un million (1 000 000) F CFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **LUNDI 07 OCTOBRE 2019 à 13 heures**, par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans sa salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures ;
5. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
6. Absence de références similaires.

Critères essentiels de qualification

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	03 /oui
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	15 /oui
3	Visite de site	02 /oui
4	Déclaration sur l'honneur de non abandon	01 /oui
5	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	05 /oui
6	Capacité financière	01 /oui
7	Présentation de l'offre	02 /oui
TOTAL		/ 29 /oui

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **70%** des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES BIEN VOULOIR, APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU NUMERO 1517».

YAOUNDE le 25 Septembre 2019

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

UNIVERSITÉ DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19-007/AONR/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VRD DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA A KONGOLA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 18 241 731340 2813

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint, pour la sélection d'un BET ou cabinet chargé du suivi et du contrôle des travaux d'aménagement de VRD de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Maroua à Kongola.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : **la maitrise d'œuvre des travaux d'aménagement de VRD de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Maroua à Kongola.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant dans la short-list de l'Université de Maroua relative à l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt **N°19/002/AMI/MINESUP/UMa/DIPD/2019 du 19 Août 2019** pour la maîtrise des travaux d'aménagement de VRD au campus de l'Université de Maroua à Kongola.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n°51 18 241 7313402813.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. **699-861-277 / 693-500-805**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. **699-861-277 / 693-500-805**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ». Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. **699-861-277 / 693-500-805**, au plus tard **le 18 octobre 2019 à 15 heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19-002/AONR/MINESUP/UMa/CIPM/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VRD DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KONGOLA

FINANCEMENT : BIP MINESUP, EXERCICE 2019

IMPUTATION : 51 18 241 731340 2813

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé(e) par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **700 000 (sept cent mille) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé(e) par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé(e) par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise, soit **75 points sur 100**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18 octobre 2019 à 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Tél. **699-861-277/ 693-500-805**.

Seuls les soumissionnaires, ayant une parfaite maîtrise du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **75 points sur 100**

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
 - Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées,
 - Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence de Capacité financière
 - Absence de références des prestations similaires dont la somme cumulée minimale est de soixante-quinze millions (75 000 000) de francs CFA ;
 - Absence de déclaration sur l'honneur, attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par l'ARMP.
- Note technique inférieure à 75% ;

N.B : *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.*

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante : **NFi = MMD x 100/MS**

Avec **NFi** = Note financière, **MMD** = Montant de l'offre la moins-disante,

MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (**NF**) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(NT \times 70) + (NFi \times 30)] / 100$$

Avec **NF** = note finale, **NT** = note technique

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante** et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Tél. **699-861-277 / 693-500-805**.

MAROUA le 26 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19-008/AONR/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 01 OCT 2019 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA FACULTE DES MINES ET DES INDUSTRIES PETROLIERES DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KAELE FINANCEMENT : BIP MINESUP, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 51 18 241 731340 2813

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 18 241 731340 2813

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint, pour les Etudes architecturales et techniques du projet des travaux de construction de la Faculté des Mines et des Industries Pétrolières de l'Université de Maroua à Kaélé.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : **les Etudes architecturales et techniques du projet des travaux de construction de la Faculté des Mines et des Industries Pétrolières de l'Université de Maroua à Kaélé.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent millions (100 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant dans la short-list relative à l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt **N°19/001/AMI/MINESUP/UMa/DIPD/2019 du 19 Août 2019 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA FACULTE DES MINES ET DES INDUSTRIES PETROLIERES DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KAELE.**

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n°51 18 241 7313402813.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. **699-861-277 / 693-500-805**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. **699-861-277 / 693-500-805**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ». Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. **699-861-277 / 693-500-805**, au plus tard le 23/10/2019 à **15 heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19-008/AONR/MINESUP/UMa/CIPM/2019 DU 01/10/2019 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA FACULTE DES MINES ET DES INDUSTRIES PETROLIERES DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KAELE

FINANCEMENT : BIP MINESUP, EXERCICE 2019

IMPUTATION : 51 18 241 731340 2813

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé(e) par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux millions mille (2 000 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé(e) par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé(e) par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise, soit **75 points sur 100**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23/10/2019 à **16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Tél. **699-861-277 / 693-500-805**.

Seuls les soumissionnaires, ayant une parfaite maîtrise du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **75 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

La Commission analysera les offres techniques et les classera en fonction de :

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Capacité financière
- Absence de références des prestations similaires dont la somme cumulée minimale est de deux cent millions (200 000 000) de francs CFA ;
- Absence de déclaration sur l'honneur, attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par l'ARMP.
- Note technique inférieure à 75% ;

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Désignation	Notation
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (observations sur les TDR, organisation, méthodologie d'exécution des prestations et planning de réalisation)	10 points

	Références du Consultant pour les missions similaires :	
C	Joindre les contrats (première et dernière pages) avec PV de réception	30 points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 points
E	Preuve de la Capacité financière	5 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	10 points
G	Preuve d'acceptation des conditions du Marché	2 points
TOTAL		100 points

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante : $N_{Fi} = M_{MD} \times 100 / M_s$

Avec N_{Fi} = Note financière, M_{MD} = Montant de l'offre la moins-disante,

M_s = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (N_F) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$N_F = [(N_T \times 70) + (N_{Fi} \times 30)] / 100$$

Avec N_F = note finale, N_T = note technique

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante** et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Tél. **699-861-277 / 693-500-805**.-

MAROUA le 1 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT AAO NO :024/AOIO/CUD/CIPM/2019 DU 01/10/2019
NOM DU PROJET: POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE (ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE) DES
CAMPAGNES D'INFORMATION, D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC), DANS LE CADRE DU
PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE LA VILLE DE DOUALA

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Communauté Urbaine de Douala (ci-après nommé "**le Client**") a reçu un financement auprès de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'"**AFD**") pour couvrir le coût du Projet de Drainage Pluvial de la Ville de Douala, et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel le présent Appel d'Offres (AO) est émis.

2. Consistance des prestations

Le Délégué du Gouvernement sollicite maintenant des Propositions des ONG/Organisations Internationales, en association avec des ONG/Associations locales, en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **Maîtrise d'œuvre (élaboration et mise en œuvre)des campagnes d'Information, d'Eduction et de Communication (IEC), dans le cadre du Projet de Drainage Pluvial de la ville de Douala**, ci-après désignés par "**les Services**". Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les Termes de référence joints (Section VII).

Le présent AO comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données particulières ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Consultation du Dossier

N/A

4. Acquisition du Dossier

L'AO peut être consulté gratuitement et retiré moyennant la présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quatre-vingt-dix mille (90 000) Francs CFA** au Compte CAS – ARMP n° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbé aux heures ouvrables, à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, située à laVoirieMunicipale, sise au 620, rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de BONANJO ;B.P. 43 Douala, Tél./Fax : +237 233 4215 09, E-mail : ongolo_ntongo@yahoo.fr avec copie à jeanyango@yahoo.fr et à martekey@yahoo.fr, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique, et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **24/11/2019 à 12 heures**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° 024/AOIO/CUD/CIPM/2019
RELATIF A LA MAÎTRISE D'ŒUVRE (ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE) DES CAMPAGNES
D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC), DANS LE CADRE DU PROJET DE
DRAINAGE PLUVIAL DE LA VILLE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, sous forme de chèque certifié ou de chèque de banque, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure au DAO (cf. annexe G), d'un montant de **un million huit cent mille (1 800 000) Francs CFA**, et d'une durée de validité de cinq (05) mois à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée le **24/11/2019 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres.

N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

8. Attribution

Une société sera choisie par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »).

9. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

DOUALA le 1 Octobre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LE TRANSPORT DE
DEUX MILLIONS DEUX CENT QUARANTE ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX SEPT (2 241 377)
MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LES REGIONS DU
LITTORAL ET DU NORD-OUEST**

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM) , FONDS MONDIAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En prélude à l'organisation de la campagne de distribution gratuite des moustiquaires en 2019, le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour le transport de deux millions deux cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-sept (2 241 377) Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) dans les Régions du Littoral et du Nord-ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur le transport de deux millions deux cent quarante et un mille trois cent soixante-dix-sept (2 241 377) Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) dans les Régions du Littoral et du Nord-ouest, suivant les quantités définies dans les Termes De Référence (TDR). Ces prestations sont réparties en deux (02) lots :

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du présent marché est de cent cinquante-deux millions sept cent trois mille (152 703 000) FCFA Hors Taxes, soit cent quatre-vingt-deux millions quatre-vingt-dix-huit mille trois cent vingt-huit (182 098 328) F CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'offres est constitué en deux (02) lots, qui se présentent comme suit :

N°LOT	REGION	QUANTITE DE MILDA A TRANSPORTER	COUT PREVISIONNEL HT EN FCFA	COUT PREVISIONNEL TTC EN FCFA	MONTANT DE LA CAUTION
1	NORD-OUEST	1 285 384	101 965 000	121 593 263	2 400 000
2	LITTORAL	955 993	50 738 000	60 505 065	1 200 000
TOTAL		2 241 377	152 703 000	182 098 328	3 600 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en République du Cameroun, justifiant d'une expérience avérée dans le domaine des transports de marchandises.

6. Financement

Les services ci-dessus indiqués sont financés conjointement par le Fonds mondial (pour la partie hors taxe) et l'Etat (pour les taxes).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme ou à la Section Passation des Marchés dudit Programme, situé à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél. 691 123 721, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse indiquée ci-dessus, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA, payable au Trésor public et représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse mentionnée à l'article 6 ci-dessus, au plus tard le 29 octobre 2019 à 13 heures précises, et, devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 02 OCTOBRE 2019*

*POUR LE TRANSPORT DE DEUX MILLIONS DEUX CENT QUARANTE ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX SEPT (2 241 377) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DU NORD-OUEST
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché prévu par le Maître d'Ouvrage est de vingt-un (21) jours.

Les lieux de transport des MILDA, dans chacune des Régions concernées, sont : du Chef-lieu de la Région vers les Districts de Santé et des Districts de Santé vers les Aires de Santé, suivant la répartition faite dans les Termes De Référence.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO dont le montant par lot est indiqué au point 3 (« Allotissement ») ci-dessus, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect du modèle de caution, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

L'absence de caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier autorisé à émettre des cautions ou le non-respect du modèle de caution de l'annexe 2, entraînera le rejet de l'offre, sans aucune forme de recours.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées valables et datant de moins de trois (03) mois.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps et aura lieu au Ministère de la Santé Publique, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs (IGSA), sis au premier étage du bâtiment principal dudit ministère, le 29 octobre 2019, à partir de 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Le premier temps concerne l'ouverture des dossiers administratifs et technique.

Le deuxième temps concerne l'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenus la note minimale requise et admis à l'issue de l'évaluation des dossiers administratifs et techniques.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

14. Critères d'évaluation

*.Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après expiration du délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou falsification des documents exigés ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- L'absence de caution de soumission ou le non-respect du modèle de l'annexe 2 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence d'agrément de transport de marchandises diverses délivrée par le Ministre des Transports en cours de validité ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics sur les trois (03) dernières années.

*.Critères essentiels

N°	Critères	Barème
	Références du soumissionnaire	28
	Logistique	50
	Expérience du personnel	10
	Méthodologie	12
	Total	100

NB: Tous les titres de transports des véhicules, valides au moment de l'exécution des prestations, devront être certifiés par les services émetteurs à savoir : Licence de transport, Certificat de visite technique, Carte grise.

L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents élimine le véhicule à utiliser.

Pour les véhicules proposés en location, le sou soumissionnaire produit une promesse ferme de location authentifié par acte notarié.

Les documents exigés pour l'expérience sont :

Chauffeurs

- curriculum Vitae signé sur l'honneur;
- Permis de conduire catégorie C pour les véhicules lourds et catégorie B pour les véhicules légers;
- Copie Carte Nationale d'Identité.

Logisticien

- curriculum Vitae signé sur l'honneur ;
- copie certifiée des diplômes;
- copie certifiée de la Carte Nationale d'Identité.

Mécanicien

- copie certifiée de la Carte Nationale d'Identité;
- curriculum Vitae signé sur l'honneur ;

Convoyeur

- copie certifiée de la Carte Nationale d'Identité.

Lorsqu'un camion est présenté par deux transporteurs ou plus sur une même période, il ne pourra être comptabilisé.

Un chauffeur, un convoyeur et un mécanicien ne peut être attaché qu'à une voiture à la fois.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est qualifiée mieux disant.

Dans le cas où plusieurs soumissionnaires sont qualifiés sur l'ensemble des lots, chaque soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un (01) lot. Toutefois, dans le cas éventuel où un seul soumissionnaire est qualifié, le Maître d'Ouvrage peut lui attribuer l'ensemble des lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus pendant les heures ouvrables, au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, situé à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél. 691 123 721.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 /AONO/FNE/CIPM/19
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES ACCESSOIRES AU FONDS NATIONAL DE
L'EMPLOI (FNE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (FNE), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du matériel informatique et des accessoires au FNE, définis ainsi qu'il suit :

**QUARANTE (40) ORDINATEURS DE BUREAU ;
DEUX(02) SERVEURS ;
DEUX(02) ORDINATEURS PORTABLES ;
QUARANTE (40) ONDULEURS POUR ORDINATEURS ;
TROIS(03) ONDULEURS POUR SERVEURS ;
QUARANTE(40) PARASURTENSEURS.**

2. Cout Prévisionnel

La fourniture du matériel informatique et des accessoires, objet du présent Appel d'Offres est d'un montant prévisionnel de **50.000.000 (cinquante millions) FCFA** , financé par **le budget 2019 du Fonds National de l'Emploi (FNE).**

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture du matériel informatique et des accessoires installées au Cameroun.

4. Financement

La fourniture du matériel informatique et des accessoires, objet du présent Appel d'Offres est d'un montant prévisionnel de **50.000.000 (cinquante millions) FCFA** , financé par **le budget 2019 du Fonds National de l'Emploi (FNE).**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **à partir du 03/10/2019** , aux heures ouvrables, auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **à partir du 03/10 /2019**, aux heures ouvrables auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig Essono, en face de la MIRAP sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (Cent mille) FCFA**, effectué auprès de l'une des douze (12) Agences BICEC dans lesquelles un Compte Spécial CAS-ARMP **N°33.35.988-60-001-94** est ouvert.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP au plus tard le **25/10 /2019 à 10 H 00**, dans **trois (03)** enveloppes distinctes identifiant :

1° - Enveloppe A : Pièces administratives,

2° - Enveloppe B : Offre technique,

3° - Enveloppe C : Offre financière,

Le tout contenu dans une **quatrième enveloppe** qui devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/FNE/CIPM/19**

POUR

LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES ACCESSOIRES

AU FNE dont :

QUARANTE (40) ORDINATEURS DE BUREAU ;

DEUX (02) SERVEURS ;

DEUX(02) ORDINATEURS PORTABLES ;

QUARANTE (40) ONDULEURS POUR ORDINATEURS ;

TROIS(03) ONDULEURS POUR SERVEURS ;

QUARANTE(40) PARASURTENSEURS.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à **1.000.000 (un million) FCFA.**

Cette garantie devra être délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou un établissement de micro finance, ou un organisme financier agréés par le Ministère des Finances, et demeurera valable jusqu'au 30^{ème} (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, par le service émetteur, conformément à la liste prévue au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins **de trois (03) mois.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée

par une banque de 1^{er} ordre ou un établissement de micro-finance, agréés par le Ministère

des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre, sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **25/10/2019 à 11 H 00**, dans la Salle des Conférences de l'Agence Régionale du FNE pour le Centre, sise Quartier Fouda, à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **régulièrement mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres portera, sur les critères ci-après :

11.1 - Critères essentiels

Présentation des offres.....	05 points
Références particulières du Soumissionnaire.....	15 points
Caractéristiques des équipements.....	50 points
Capacité financière.....	10 points
Services Après Vente.....	10 points
Délai de livraison	10 points ----
TOTAL.....	100 points

11.2 - Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Présence inopportune du montant de la soumission dans les enveloppes A ou B ;

Absence du Certificat de garantie certifié du matériel proposé ;

Offre non conforme aux prescriptions du DAO, et non produite en sept (07) exemplaires ;

Non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres ;

Note technique inférieure à 80 points /100, et Note des spécifications techniques inférieure à 45 points sur 50.

13. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (Quatre-vingt-dix) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction Administrative du FNE.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBELEL ALBERT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE^o
022/AONR/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 OCTOBRE 2019, POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU FEICOM A LA
MISE EN PLACE DE SON SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE ISO 9001V2015 ET
14001V2015 FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : «
ACTIVITÉS 4.1.1.16- LIGNE-61-20-50 HONORAIRES VERSÉS »**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
« ACTIVITÉS 4.1.1.16- LIGNE-6

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet ou Groupement de Cabinets pour l'accompagnement du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale à la mise en place de son Système de Management Intégré ISO 9001V2015 et ISO 14001V2015 pour les sites de la Direction Générale, les (10) dix Agences Régionales et l'Antenne de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- **Mission 1** : Revue du diagnostic ISO 14001V2015 (Gap Analysis déjà réalisé) et conception du Plan d'actions de mise en conformité du Système de Management ;
- **Mission 2** : Appui à la mise en œuvre et Suivi/Evaluation au Plan d'actions du Système Intégré (SME+SMQ) à la Direction Générale, les dix(10) Agences régionales et Antenne de Kribi ;
- **Mission 3** : Préparation de l'audit de certification au Système de Management Intégré ISO 9001V2015 et ISO 14001V2015.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **soixante cinq millions (65 000 000) de francs CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint s'adresse aux Cabinets ou Groupement des Cabinets en matière pilotage et accompagnement à la mise en place du Système de Management Intégré ISO 9001V2015 et ISO 14001V2015, ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	ALM CONSULTANTS	BP : 2584 Douala Tel : 237 233 43 98 33 Email : alm@almconsultants.com

2.	GROUPEMENT QUALITEC Sarl et PERFORMANCE QUALITE	BP : 2766 Douala Tel : 6 99 592 671 Email : qualitec_fec@yahoo.fr
----	---	---

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, sont financées par le budget du FEICOM, Exercice 2019 et suivants, Imputation : « Activités 4.1.1.16- ligne-61-20-50 Honoraires versés »

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres Restreint peut-être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP. 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4565 Mimboman YDE 4^{ème} Téléphone 222 22 27 28, Fax 222 23 17 59, Porte 11, Poste : 217.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier peut être obtenu à la Direction Générale du FEICOM, Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP. 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4565 Mimboman YAOUNDE 4^{ème} Téléphone 222 22 27 28, Fax 222 23 17 59, Porte 11, Poste : 217 Service des Marchés, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **50 000 (cinquante mille) francs CFA**, paiement effectué dans le compte « CAS-ARMP » à la BICEC YAOUNDE au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, seront placés sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Direction Générale du FEICOM situé à MIMBOMAN Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP. 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4565 Mimboman YDE 4^{ème} Téléphone 222 22 27 28, Fax 222 23 17 59, Porte 11, Poste : 217, au plus tard le **25 OCTOBRE 2019** à 14 heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 022/AONR/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 OCTOBRE 2019 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU FEICOM A LA MISE EN PLACE DE SON SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE ISO 9001V2015 ET 14001V2015

FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de huit (08) mois (délais de validation des rapports sont inclus).

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant d'un million trois cent mille **(1 300 000) de francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Restreint.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres Restreint sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautionnements de soumission.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases dans la salle de réunion de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine le, **25 OCTOBRE 2019** à 15 heures, heure locale, par ladite Commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence du dossier administratif incomplet après 48 heures ;
- Absence des TDR paraphés ;
- Présence d'informations de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Points
1.	Présentation générale de l'offre	05
1.	Note de compréhension de la mission (il s'agit de la compréhension que le consultant a des prestations décrites dans les Termes de Référence (TDR), des observations et suggestions	10
1.	Plan et méthodologie de travail	10
1.	Références pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages), Attestation de Référence, Attestation de bonne fin	35
1.	Ancienneté et expérience du cabinet	05
1.	Qualification et expérience du personnel clé du Cabinet affecté à la réalisation des prestations envisagées	30
1.	Capacité financière	5
	Total des points	100

Méthode de sélection du consultant

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores techniques (St) et financiers (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : $S = St \times T + Sf \times P$.

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, $T = 0,7$ et $P = 0,3$.

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 70 points sur 100.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre financière sera évaluée la mieux disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) ou à la Division de la Planification, du Contrôle de Gestion et de la Qualité (Cellule de Management de la Qualité), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP. 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4565 Mimboman YDE 4^{ème} Téléphone 222 22 27 28, Fax 222 23 17 59, Porte 11, Poste : 217 et

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert 1517

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'AMENAGEMENT DU DATA CENTER DE L'OBSERVATOIRE
NATIONAL DE LA JEUNESSE EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
53 94 709 04 990000 2842

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique lance un Avis d'Appel d'Offres pour l'acquisition des équipements d'aménagement du data center de l'Observatoire National de la Jeunesse, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent l'acquisition des équipements d'aménagement du data center de l'Observatoire National de la Jeunesse, conformément au Descriptif de la Fourniture, sa mise en service et sa réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations est **de quatre-vingt millions (80 000 000) de F CFA TTC**. Ces prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2019 et suivants, imputation budgétaire **53 94 709 04 990000 2842**.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires de droit camerounais exerçant au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations objet du présent appel d'offres.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au rond-point Nlongkak, Yaoundé 4^e étage, Porte 404, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au rond-point Nlongkak, Yaoundé 4^e étage, Porte 404, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) F CFA**, payable au Trésor public. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier d'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, au plus tard le **11 octobre 2019 à 11 heures précises, heure locale**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'AMENAGEMENT DU DATA CENTER DE L'OBSERVATOIRE
NATIONAL DE LA JEUNESSE
EN PROCEDURE D'URGENCE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **Trente (30) jours maximum**. La livraison se fera à l'immeuble siège de la Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse sis au quartier Madagascar, Arrondissement de Yaoundé IIème.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant **d'un million six cent mille (1 600 000) de F CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 11 octobre 2019 à 12 heures par la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans la salle des réunions sise au 5e étage de l'immeuble siège dudit département ministériel, à Yaoundé, Nlongkak. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires :
 - Absence de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
 - Absence de caution de soumission ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Absence des prospectus du fabricant avec toutes les descriptions détaillées des équipements et matériels proposés, en couleur dans l'original et les copies ;
 - Absence d'autorisation du fabricant ou du distributeur agréée ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Non-respect d'au moins 10/13 des critères essentiels ;
 - Non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement (moins de 80%) ;
 - Non-conformité des modèles des pièces ;
 - Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Capacité financière délivrée par une banque agréée à hauteur de 30% du montant TTC ;
- Lettre de garantie ;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie du CCAP dûment complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de marché, avec la mention « lu et approuvé » et les Spécifications techniques paraphées à chaque page et signée à la dernière).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics du MINJEC, sis au 4ème étage de l'Immeuble abritant les services du MINJEC, au quartier Nlongkak, à Yaoundé, Porte 404, Tél. 222 20 35 70.

YAOUNDE le 21 Septembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

AOIR N° 005/AOIR/EDC/CIPM/2019

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de Electricity Developement Corporation (EDC) a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre destravaux de construction d'un pont de 140 ml de longueur et ses voies d'accès sur le fleuve Lom à Touraké.

3. Participation et origine

Le Directeur Général de EDC invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Soumissionnaires pré-qualifiés à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de construction d'un pont en bipoutres mixte (acier/béton) de 140 ml de longueur sur le fleuve Lom au lieu-dit Touraké et la réalisation des travaux connexes comprenant : (i) l'aménagement d'un débarcadère de pêche en amont du pont, (ii) construction d'un parc à bétail dans le village Touraké situé en rive droite du pont.

4. Financement

Le Directeur Général de Electricity Developement Corporation (EDC) a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre destravaux de construction d'un pont de 140 ml de longueur et ses voies d'accès sur le fleuve Lom à Touraké.

5. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires pré-qualifiés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Documents d'Appel d'Offres auprès de **Electricity Development Corporation (EDC), 4^{ème} étages porte 412 de 08 heures à 15 heures du lundi au vendredi**, avec copie à simplicetowa@yahoo.fr, jc.mbarga@yahoo.fr et salihoubm@yahoo.ca. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres spécifiées dans les [Directives relatives à la passation des marchés financés par l'AFD](#) ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires pré-qualifiés désignés ci-dessous, qui répondent aux critères définis dans les *Directives*.

N°	ENTREPRISE	PAYS
1	Groupement RAZEL Cameroun / RAZEL- BEC	Cameroun
2	Groupe SOGEA SATOM / BEAUDIN CHATEAUNEUF	France
3	GROUPEMENT GROUPE DPE INTERNATIONAL SA /SOARES DA COSTA SOCIEDADE DE CONSTRUÇOES SOARES DA COSTA SA	Cameroun /
4	Groupe BESIX S.A / SIX CONSTRUCT.	Belgique

6. Acquisition du Dossier

Un jeu complet des Documents d'Appel d'Offres peut être retiré au service ci-dessus et moyennant la présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 600 000 (six cent mille francs) FCFA. Ce montant devra être réglé auprès de l'Agence BICEC au compte N° 335 988 au nom de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

7. Remises des offres

Les Soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de **cent soixante millions (160 000 000) de FCFA** ou d'un montant équivalent dans une monnaie librement convertible en une monnaie de l'offre , et doivent être remises au **Service**

8. Délai de Livraison

Délai maximal d'exécution des travaux : **Vingt quatre (24) mois.**

9. Ouverture des Plis

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17 décembre 2019 à 13 heures précises** heure locale à l'adresse suivante : **Salle des conseils de EDC au 5^{ème} étage de l'immeuble HIBISCUS**, téléphone : +(237) 222 23 19 30/ 222 23 11 03, Fax : +(237) 22 23 11 13, B.P. : 15111 Yaoundé-Cameroun.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

DR NSANGOU THEODORE

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°00000254/DC/MINEE/CIPM/2019 DU 27 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FOND DE CONTREPARTIE 2017
IMPUTATION
51 32 421 02 330002 2319

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Projet d'Aménagement hydroélectrique de Bini à Warak, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance une Demande de Cotation pour la fourniture et l'installation de matériel informatique.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation comprennent la fourniture et l'installation du matériel ci-dessous :

- IMPRIMANTE MULTIFUNCTION COULEUR
- ORDINATEUR DE BUREAU COMPLET
- MICRO-ORDINATEUR 13.3"
- ORDINATEUR PORTABLE i7 16"
- ONDULEUR
- PHOTOCOPIEUR COULEUR
- LOGICIELS (LICENCES SYSTÈMES D'EXPLOITATION)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Dossier de Cotation, s'élève à **dix millions (10 000 000) F CFA** Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

La fourniture, objet du présent Dossier de Cotation, se fera en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture et l'installation du matériel informatique.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Fond de Contrepartie 2017 en Dépenses Réelles, imputation au budget de la République du Cameroun, exercice 2017 et suivants, ligne 51 32 421 02 330002 2319.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte **03T12** ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA**. Lors du retrait de DC, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P ; Téléphone, Fax....).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, au plus tard **le 16 octobre 2019 à 14 heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°/00000254/DC/MINEE/CIPM/2019 DU 27 septembre 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIEL INFORMATIQUE A L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK.

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est **d'un (01) mois** au siège du projet.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°5 du dossier de consultation, d'un montant de **deux cent mille (200 000 FCFA)** de francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier du Dossier de Cotation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DC sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission. Cette caution doit être délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le 16 octobre 2019 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du MINEE dans sa Salle de réunion nouvelle route Omnisport Rue Foé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non-respect des critères essentiels 38/43;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des marchés passés.

Critères essentiels

- 1 - Conformité aux spécifications techniques ...38/43 de oui
- 2- Expériences et références similaires du concessionnaire..oui
- 3- Délai de garantie ... oui
- 4- Délai de livraison oui

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Cotation et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Ils peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Service des Marchés Publics du MINEE, B.P.70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, 3ème étage de la Tour porte **03T12**, immeuble ministériel n°01 ou au Projet d'Aménagement hydroélectrique de BINI à WARAK et lignes électrique associées.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°08/DC/MINJEC/CMPM/19 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR
L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA COORDINATION
NATIONALE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) FINANCEMENT : BIP MINJEC,
EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 26 347 02 65 00 10 2276**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
53 26 347 02 65 00 10 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions et du cadre de travail dans ses services, le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, lance un Avis de Demande de cotation pour l'acquisition des équipements et matériel informatique pour la coordination nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent l'acquisition des équipements et matériel informatique pour la coordination nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ), conformément aux caractéristiques et quantités des fournitures, sa mise en service et sa réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations est de **vingt-deux millions (22 000 000) de F CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à tous les prestataires de droit camerounais installés au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, imputation n° 53 26 347 02 65 00 10 2276.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré dès diffusion du présent Avis au Service des Marchés Publics sis au 4^{ème} étage Porte n°404 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique à Nlongkak/Yaoundé, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) F CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au Dossier de Demande de Cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, sis à Nlongkak, Yaoundé, 4ème étage, Porte n°404 au plus tard le 11 octobre 2019 à 13 heures précises et devront porter la mention suivante :

*Demande de Cotation N°08/DC/MINJEC/CMPM/19 du 21 septembre 2019 pour l'acquisition des équipements et matériel informatique pour la coordination nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ).
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à Trente (30) jours maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception du matériel se fera au bâtiment siège de la Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse sis au Madagacсар, Arrondissement de Yaoundé Ilème.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de quatre cent quarante-quatre mille (440 000) de F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu le 11 octobre 2019 à 14 heures précises dans la salle des réunions du MINJEC, au 5e étage de l'immeuble susvisé par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront sur :

- Critères éliminatoires :
 - Absence de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
 - Absence de caution de soumission ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Absence des prospectus en couleur du fabricant avec toutes les descriptions détaillées des mobiliers proposés ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Non-respect d'au moins 10 OUI/13 des critères essentiels ;
 - Non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement (moins de 80%) ;
 - Non-conformité des modèles des pièces ;
 - Absence d'autorisation du fabricant ou du distributeur agréée ;
 - Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.
- Critères essentiels :
 - Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
 - Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
 - Capacité financière délivrée par une banque agréée ;
 - Planning et délai de livraison ;
 - Service après-vente ;
 - Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie dûment complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de lettre-commande).

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

12. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation, et n'ayant pas fait l'objet d'une suspension par le MINMAP.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics, sis au 4^{ème} étage, Porte n°404 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique à Nlongkak -Yaoundé.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°09/DC/MINJEC/CIPM/19 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR
L'ACQUISITION DE LA VERSION MOBILE ET SMS DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE
L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2019
IMPUTATION : 53 26 347 02 65 00 10 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 26 347 02 65 00 10 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions et du cadre de travail dans ses services, le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, lance un Avis de Demande de cotation pour l'acquisition de la version mobile et sms de la plateforme numérique de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent l'acquisition de la version mobile et sms de la plateforme numérique de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ), conformément aux caractéristiques et quantités des fournitures, sa mise en service et sa réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations est de **vingt-quatre millions (24 000 000) de F CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à tous les prestataires de droit camerounais installés au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, imputation n° 53 26 347 02 65 00 10 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré dès diffusion du présent Avis au Service des Marchés Publics sis au 4^{ème} étage Porte n°404 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique à Nlongkak/Yaoundé, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) F CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au Dossier de Demande de Cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, sis à Nlongkak, Yaoundé, 4^{ème} étage, Porte n°404 au plus tard **le 11 octobre 2019 à 12 heures précises** et devront porter la mention suivante :

*Demande de Cotation N°09/DC/MINJEC/CIPM/19 du 21 septembre 2019
pour l'acquisition de la version mobile et sms de la plateforme numérique de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ).*

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à Trente (30) jours maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception du matériel se fera au bâtiment siège de la Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse sis au quartier Madagascar, Arrondissement de Yaoundé IIème.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) de F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu le 11 octobre 2019 à 13 heures précises dans la salle des réunions du MINJEC, au 5e étage de l'immeuble susvisé par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront sur :

Critères éliminatoires :

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence des prospectus du fabricant avec toutes les descriptions détaillées des matériels proposés en couleur, dans l'original et les copies ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect d'au moins 10 OUI/13 des critères essentiels ;
- Non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement (moins de 80%) ;
- Non-conformité des modèles des pièces ;
- Absence d'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Capacité financière délivrée par une banque agréée 30% du montant TTC ;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie du CCAP dûment complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de marché, avec la mention « lu et approuvé » et les Spécifications techniques proposées paraphées, signées et cachetées sur la dernière page). Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

12. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation, et n'ayant pas fait l'objet d'une suspension par le MINMAP.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics, sis au 4^{ème} étage, Porte n°404 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique à Nlongkak -Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Septembre 2019

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSO

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 093 /SNI/DG/DEC/DECA/19RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION DE CABINETS SPÉCIALISÉS POUR LA RÉALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED DANS LA RÉGION DE L'EST D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION DE BOIS-ÉNERGIE (GRANULÉS DE BOIS DE TYPE TORRÉFIÉ, DE CHARBON DE BOIS ET DE BRIQUETTES DE RECUPÉRATION)PAR CONVERSION THERMOCHIMIQUE DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique d'encourager la valorisation énergétique du bois et de disposer de l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation du projet de mise sur pied d'une unité de production de bois-énergie propre dans la région de l'Est Cameroun, le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (ci-après « SNI ») lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (ci-après « AMI »).

Le but du présent AMI est de procéder à la pré-qualification de cabinets spécialisés ou de Groupements désirant participer à l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en vigueur.

2. Objet

Le présent AMI a pour objet la pré-qualification des Bureaux/Cabinets d'études spécialisés dans les domaines de la valorisation énergétique de la biomasse forestière devant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la mise sur pied dans la région de l'Est Cameroun d'une unité de production intégrée de bois-énergie propre (granules de bois de type torréfié, de charbon de bois, de briquettes de récupération) par conversion thermochimique de la biomasse forestière à partir de déchets d'opérations forestières et de transformation de bois. Cela afin de répondre de manière structurée, efficace, durable et respectueuse de l'environnement et de la santé des populations, à la croissance disproportionnée de la demande de bois-énergie par rapport à l'offre dans les zones urbaines du Cameroun, ainsi que dans les zones à climat sensible comme le septentrion, en fournissant une gamme de produits adaptée aux différentes catégories de consommateurs de bois-énergie.

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la consultation sus indiqué, consistent en la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la mise sur pied dans la région de l'Est Cameroun d'une unité de production intégrée de bois-énergie propre fabricant des granules de bois de type torréfié, du charbon de bois, des briquettes de récupération. Le Cabinet/Bureau d'Études ou Groupement d'entreprises devra produire:

- Un rappel du cadre institutionnel en matière de politique forestière, de protection de l'environnement, de valorisation des ressources forestières, d'énergie, et d'industrialisation au Cameroun
- Une étude de marché national et international de bois-énergie (granulés de type torréfié, charbon de bois, bois de feu,...) et des produits dérivés de la récupération des gaz volatils liés au processus de carbonisation du bois (tendances, volumes, prix, circuits de distribution des produits, etc.).
- Une analyse sur l'approvisionnement en matières premières (sources, méthodes de récupération, etc.) et proposer un plan d'approvisionnement, de production et de distribution, ainsi que les types de joint-venture envisageables pour assurer la disponibilité desdits déchets de bois pour l'entreprise.
- Une étude sur le dimensionnement de l'unité de production en adéquation avec la demande en aval et les possibilités d'approvisionnement en amont.
- Un rapport sur l'analyse du potentiel d'autonomisation énergétique du projet, sur le choix de la technologie appropriée pour la production de pellets et la récupération des gaz de pyrolyse, et sur les types d'équipements au projet.
- Une étude sur les projections de production et de ventes sur cinq (5) années selon des hypothèses optimales de réalisation avec les coûts associés.
- Une évaluation du coût des investissements nécessaires tant pour l'implantation du site, l'approvisionnement en matière ligneuse, que pour l'exploitation de l'unité de production et la distribution des produits finis.
- Une étude relative au schéma de financement approprié du projet ainsi que le montage financier visant à accroître la rentabilité de l'unité industrielle et la recherche à la fois les financements les plus avantageux (Fonds Vert, Crédit carbone, etc.) et les meilleurs débouchés.

4. Participation et origine

Le présent avis d'Appel à Manifestation d'intérêt s'adresse aux Bureaux d'Etudes ou Cabinets installés au Cameroun ou à l'étranger, ou de Groupements constitués solidairement et disposant des ressources humaines nécessaires et justifiant d'une expertise avérée dans la réalisation des prestations similaires. De manière spécifique, les qualifications ci-après sont requises :

- Etre un Bureau d'Etudes ou un Cabinet installé au Cameroun ou à l'étranger ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point 7 ci-dessous ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
 - Justifier d'une bonne expérience dans la réalisation des projets similaires.

A cet effet, les Cabinets/Bureaux d'Etudes ou Groupements intéressés par cet Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

5. Financement

Le financement sera assuré par le budget d'investissement de la SNI de l'exercice 2019.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigées en français ou en anglais, doivent être présentées en deux (2) parties et remis en cinq (05) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies marquées comme telles, sous plis fermé, scellé et ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire au Secrétariat de la Direction des Études et du Conseil de la SNI, porte 404, 4^e étage de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé, Tél. : 222.22.44.22; Fax : 222.23.13.32, au plus tard le...30 octobre 2019... à 12h 00 heure locale et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°.....093...../SNI/DG/DEC/DECA/19
RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION DE CABINETS SPÉCIALISÉS POUR LA RÉALISATION DE L'ETUDE DE
FAISABILITÉ D'UNE UNITÉ INTÉGRÉE DE PRODUCTION DE BOIS-ÉNERGIE DANS LA RÉGION DE L'EST
CAMEROUN. À N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DÉPOUILLEMENT. »**

7. Composition du dossier

Les dossiers de candidature, rédigées en français ou en anglais, doivent être présentés en deux (2) parties :

PARTIE 1 : Pièces administratives

La Partie 1 comprendra les documents administratifs suivants, originaux ou certifiés conformes, datant de moins de trois (3) mois et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de motivation dûment datée et signée du candidat ;
- La copie de la patente de l'exercice 2019 certifiée par le service émetteur;
- La copie certifiée conforme de la carte de contribuable;
- L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS);
- L'original du certificat d'imposition ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Les extraits des états financiers des trois derniers exercices dûment certifiés par un expert comptable agréé et portant mention du chiffre d'affaires réalisé au cours de ces exercices.

Les candidats constitués en groupements de différents cabinets ou de bureaux d'études devront fournir les documents susmentionnés pour chaque entité formant le groupement.

Il est précisé que l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus pourra entraîner la non - recevabilité de la candidature.

PARTIE 2 : Offre technique

Composition du Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) la liste du personnel clé :

Chaque candidat devra fournir la liste du personnel clé à mettre en place pour l'accomplissement de la mission ci-dessus définie, accompagnée :

- Du curriculum vitae de chaque expert daté et signé
- De la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert
- De la définition des affectations pour chaque expert.

Les Cabinets/Bureaux d'études, Groupements de Consultants Associés doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la mission. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit :

- Un chef de mission ayant au minimum 15 ans d'expérience, avec une expérience avérée dans le montage et la gestion des projets similaires;
- Un expert en transformation du bois ayant au moins 10 ans d'expérience;
- Un expert en valorisation industrielle du bois ayant au moins 10 ans d'expérience;
- Un expert en évaluation du potentiel de biomasse forestière ayant au moins 10 ans d'expérience;
- Un expert audit et efficacité énergétiques dans le secteur industriel ayant au moins 10 ans d'expérience;
- Un expert chimie du bois;
- Un expert en environnement ayant au minimum 7 ans d'expérience;
- Un expert économiste ayant au minimum 10 ans d'expérience;
- Un expert financier ayant au minimum 10 ans d'expérience;
- Un ingénieur des eaux et forêts ayant au minimum 15 ans d'expérience.

b) L'organigramme complet du cabinet

c) La liste du personnel fixe

Le candidat fournira la liste du personnel fixe et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat.

d) Les références du Candidat

Le candidat présentera ses références en étude de faisabilité similaire. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par des copies claires et lisibles des documents suivants :

- L'extrait du contrat : pages de présentation, pages de détail estimatifs et pages de signature;

- Le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'ouvrage ou tout d'autre document en tenant lieu.

8. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après:

1) Critères éliminatoires

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme;
- Fausse déclaration ou document falsifié;
- Expérience non requise dans la réalisation des prestations similaires;
- Note inférieure à 10/15 dans la compréhension de la mission;
- Note Technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100)

2) Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- **Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points**

- Note de compréhension de la mission (note méthodologique, compréhension de la mission, plan d'étude, chronogramme d'exécution de l'étude) ... 15 points;
- Nombre d'études de faisabilité similaires réalisées.....15 points;
- Capacité financière du cabinet consultant (*chiffre d'affaires des cinq dernières années certifiées par un cabinet d'expert-comptable*).....05 points;
- Ancienneté du cabinet consultant.....05 points.

- **Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points**

- Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)05 points;
- Moyens logistiques et techniques du consultant.....05 points.

- **Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 50 points**

- Formation adéquate des experts par rapport à la mission
- CV des experts signés et datés
- Expérience dans des projets d'études similaires
- Expérience dans des projets de valorisation énergétique du bois
- Expérience dans des projets de conversion thermochimique du bois
- Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente

Les différents experts devront, dans le curriculum vitae fourni, mettre spécifiquement en exergue leurs références et leurs interventions dans le cadre d'études de faisabilité, remontant à moins de quinze ans.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré-qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

Seuls les consultants dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre-vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré qualifiées pour l'Appel d'Offres International Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures en vigueur

9. Renseignements Complémentaires

.Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Études et du Conseil de la SNI, porte 404, 4^e étage de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé, Tél. : 222.22.44.22; Fax : 222.23.13.32; Email : sni@sni.cm, padang@sni.cm

YAOUNDE le 25 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE LEMBE YEZOUM

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 (BIS)/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-LBYZ/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTICITE HUMAINE DANS LES VILLAGES MEZA'A ET LEMBE II, COMMUNE DE LEMBE-YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE (02 LOTS) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LEMBE-YEZOUM COMMUNIQUE :PAR DECISION N°08/MINDDEVEL/RC/DHS/C-LBYZ/CIPM/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant
Ets Bionet Sarl, BP : 15 252 Yaoundé, Tél : 677 246 189/699 329 390	15 213 915	15

Le soumissionnaire **Ets Bionet Sarl, BP : 15 252 Yaoundé, Tél : 677 246 189/699 329 390**, est retenu pour la construction motricité humaine dans les villages **Meza'a et Lembe II**, Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute-Sanaga, R **15 213 915 (quinze millions deux cent-treize mille neuf cent-quinze francs) CFA TTC**, pour un délai de **trois (03) mois calen**. Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans **les sept (07) j** **Lembe-Yezoum** pour l'établissement du marché correspondant.

LEMBE-YEZOUM le 30 Septembre 2019

Le MAIRE

NKODO Albert

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N°19/00441 /C/MINESUP/SG/PRO-ACTPDU 02 OCTOBRE 2019 PORTANT ADDITIF A
L'APPEL D'OFFRES N°20/AON R/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/ 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage, et Autorité Contractante, communique :

Les entreprises intéressées par l'Appel d'Offres National Restreint en Procédure d'urgence N°20/AONR/MINESUP/CIPM/2019 du 11 Septembre 2019 pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de la mission de suivi des travaux de construction d'un bloc pédagogique, à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua, sont informées que la date de dépôt des offres, initialement prévue le vendredi, 04 octobre 2019, est reportée au mardi, 08 octobre 2019.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le MINISTRE D'ÉTAT Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NYONGBET GABSA Wilfred

COMMUNE DE SOA

**COMMUNIQUE N°009/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°009/DM/C/SOA/SG/2019 du 01 octobre 2019, le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA) TTC	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	Ets LOM BP : 12121 – Yaoundé Tél. : 679 72 93 22 / 677 77 24 51	164 368 441	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Secrétariat général de la Mairie de Soa pour la souscription de sa Lettre Commande.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
Lot unique	ETS LA REFERENCE BP : 5 115 – Yaoundé	Éliminé pour offre financière plus-disante
	Ets OUMBA BP : 14 056– Yaoundé	Éliminé pour faux document et pièce falsifiée
	BELCO and PARTNERS Sarl BP : 4 600– Yaoundé	Éliminé pour non présentation de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 150 millions délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs Offres sous quinzaine au Secrétariat Général de la Commune de Soa sous peine de destruction.

PRÉFECTURE DE LA VINA

COMMUNIQUE RADIO N° 009/CR/H.52/SAG DU 01/10/2019 PORTANT RESULTAT D'ATTRIBUTION D'APPELS D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la vina, Maitre d'Ouvrage, communique :

L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande national ouvert n°009/AONO/CPDM/H.52/2019 du 09 Septembre 2019 pour les travaux d'équipement mobilier de la Délégation Départementale du MINDDEVEL de la vina.

Attributaire	MONTANT du marché TTC	Délai d'Exécution
ETS EDWING	5 998 275 franc cfa	01 MOIS

Ladite entreprise est invitée à prendre l'attache du Service des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) de la préfecture dès diffusion du présent communiqué pour les formalités d'établissement du marché./-

NGAOUNDERE le 1 Octobre 2019

Le PRÉFET

LUC NDONGO

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°010/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°010/DM/C/SOA/SG/2019 du 01 octobre 2019, le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA) TTC	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	GROUPEMENT NEK CAMEROUN-BEPD-AXE INTER BP : 16 579 – Yaoundé Tél. : 699 78 79 73 / 243 73 36 27	13 457 959	05 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Secrétariat général de la Mairie de Soa pour la souscription de sa Lettre Commande.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
Lot unique	ETS FAYA SUPPLIES & SERVICES BP : ...//...Yaoundé Tél : 698 83 28 40	Éliminé pour offre classée la moins-disante
	GROUPEMENT ZA-CONTROL/A-Z CONSULTING Tél : 677 63 38 61	Éliminé pour : - non justification du contrôle au cours des dix dernières années d'au moins un projet d'entretien de voiries urbaines d'un montant supérieur ou égal à 100 millions ; - pour agrément de laboratoire dont la validité est échuée.

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs Offres sous quinzaine au Secrétariat Général de la Commune de Soa sous peine de destruction.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N°19/00442/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 02 OCTOBRE 2019 PORTANT ADDITIF A
L'APPEL D'OFFRES N°21/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, communique :

Les entreprises intéressées par l'Appel d'Offres National Restreint en Procédure d'urgence n°21/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2019 du 11 Septembre 2019 pour le recrutement de consultants chargés de la réalisation des études pour certains travaux de construction et de rénovations à la faculté de sciences médicales de l'Université de Buea en quatre (04) lots distincts, sont informés que la date de dépôt des offres, initialement prévue le vendredi, 04 octobre 2019, est reportée au mardi, 08 octobre 2019.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le MINISTRE D'ÉTAT Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NYONGBET GABSA Wilfred

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N°19/00443/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPDU 02 OCTOBRE 2019 PORTANT ADDITIF A
L'APPEL D'OFFRES N°18/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/ 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage, et Autorité Contractante, communique :

Les entreprises intéressées par l'Appel d'Offres n°18/AONR/ MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2019 relatif au recrutement des consultants chargés de la réalisation de certaines études, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur (PRO-ACTP), que la date de dépôt des offres, initialement prévue le vendredi, 04 octobre 2019, est reportée au mardi, 08 octobre 2019.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le MINISTRE D'ÉTAT Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NYONGBET GABSA Wilfred

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N°19/00440/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPDU 27 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ADDITIF A
L'APPEL D'OFFRES N°19/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/ 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, communique :

Les entreprises intéressées par l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°19/AONO/MINESUP/CIPM/2019 du 10 Septembre 2019, pour la fourniture des équipements informatiques de la composante normale au programme d'appui à la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur, que la date de dépôt des offres, initialement prévue le lundi, 30 Septembre 2019, est reportée au mardi, 08 octobre 2019.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Septembre 2019

Le MINISTRE D'ÉTAT Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NYONGBET GABSA Wilfred

COMMUNE DE MESSONDO

COMMUNIQUEN°011/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTAT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MESSONDO/ FEICOM, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante) communique, par décision N°007/D/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 du 26 Septembre 2019 ; l'AONON°005BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 13 Aout 2019, objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU en FCFA	MONTANT TTC CORRIGE en FCFA	DELAI D'EXECUTION
01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14 et 15	Société FFA (Fondation et Forages d'Afrique) BP : 7430 Yaoundé Tel : 698.61.72.72	143.419.875	143.419.875	04 Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat de la Mairie de Messondo pour l'établissement des lettres-commandes.

MESSONDO le 26 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

COMMUNE DE MESSONDO

COMMUNIQUEN°013/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTAT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TRENTE (30) LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MESSONDO/ FEICOM, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante) communique, par décision N°009/D/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 du 26 Septembre 2019 ; l'AONON°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 13 Aout 2019, objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU en FCFA	MONTANT TTC CORRIGE en FCFA	DELAI D'EXECUTION
Contrôle et surveillance des travaux de construction d'une cite municipale de trente (30) logements dans la Commune de Messondo, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence	Société SYDEV Sarl BP : 1543 Douala Tel : 695.76.46.09	22.769.973	22.769.973	-----

Ledit attributaire est invite à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat de la Mairie de Messondo pour l'établissement des lettres-commandes.

MESSONDO le 26 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

COMMUNE DE MESSONDO

COMMUNIQUEN°012/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTAT DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TRENTE (30) LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MESSONDO/ FEICOM, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante) communique, par décision N°009/D/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 du 26 Septembre 2019 ; l'AONON°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 13 Aout 2019, objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU en FCFA	MONTANT TTC CORRIGE en FCFA	DELAI D'EXECUTION
Les travaux de construction d'une cite municipale de trente (30) logements dans la Commune de Messondo, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence	Multi Construction Cameroun Sarl(MCC) BP : 14675 Yaoundé Tel : 650.04.99.58	379.499.547	379.499.547	08 Mois

Ledit attributaire est invite à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat de la Mairie de Messondo pour l'établissement des lettres-commandes.

MESSONDO le 26 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

COMMUNE DE MESSONDO

COMMUNIQUEN°10/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTÂT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001 BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 08 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LIKUK ET DE SONG-MANDENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE COMMUNE DE MESSONDO FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante) communique, par décision N°D/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU 13 Septembre 2019 ; la Lettre-commande, objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC en FCFA	MONTANT TTC CORRIGE en FCFA	DELA D'EXECUTION
01 Ecole Publique de LIKUK	ETS LE SAPIN HP :13390 Yaoundé	16.487.505	16.487.505	04 Mois
02 Ecole Publique de Song-Mandeng		16.487.505	16.487.505	04 Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la **publication du présent communiqué** au secrétariat de la Mairie de Messondo pour l'établissement des lettres-commandes.

MESSONDO le 13 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

COMMUNIQUE N°000031/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A DEMANDE DE COTATION N°07/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 AOUT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN AUTOBUS DE MOBILISATION ET D'ENROLEMENT DES JEUNES A L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ).FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 26 347 02 65 00 10 2282

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE,

Les sociétés intéressées par l'Avis de Demande de cotation N°07/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 AOUT 2019 pour l'acquisition d'un autobus de mobilisation et d'enrôlement des jeunes à l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ), publié depuis le 22 août 2019, sont informées que la date de dépôt et d'ouverture des offres, initialement renvoyée au 27 septembre 2019, est reportée au vendredi 04 octobre 2019 dans la salle de réunion du 5ème étage de l'immeuble siège de son département ministériel, sis à Nlongkak.
Le reste sans changement.

YAOUNDE le 26 Septembre 2019

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

COMMUNE DE MESSONDO

COMMUNIQUEN°014/C/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RÉSULTAT L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONN°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante) communique, par décision N°010/D/R-CE/D-NK/C-MDO/SG/2019 du 26 Septembre 2019 ; l'Avis de Demande de CotationN°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 23 Aout 2019, objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU en FCFA	MONTANT TTC CORRIGE en FCFA	DELAI D'EXECUTION
Fourniture du Paquet minimum dans les Ecoles de la Commune de Messondo, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.	Ets LA GRACE BP : 14600 Yaoundé Tel : 672.28.20.33 677.76.10.08	5.729.850	5.729.850	02 Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat de la Mairie de Messondo pour l'établissement des lettres-commandes.

MESSONDO le 26 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN°
01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019 DU 23 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DES
EQUIPEMENTS DE BUREAUX AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Permanent du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité, le soumissionnaire ci-après désigné:

N°	Soumissionnaires	Montant proposé en TTC (CFA)	Délai d'exécution
1	ETS NANGA ET FILS BP 14 632 Yaoundé Tél 699 87 81 86 697 22 19 05	13 976 100	25 jours

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Division Administrative et Financière dudit Comité pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés dudit Comité dans les délais réglementaires. Passé ces délais, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le SECRÉTAIRE PERMANENT

MATAPIT OTHON

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

COMMUNIQUE N°052/C/MINRESI/INC/DG/2017 DU 02 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/INC/CIPM DU 02 SEPTEMBRE 2019, POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE À L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC),

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions du Demande de cotation relative à l'Institut National de Cartographie, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Montant TTC des offres (FCFA)	Montant TTC corrigé des offres	Observations
Lot unique	ATLANTIQUE ASSURANCE	3 809 158	3 809 158	<u>Adjudicataire</u> : ATLANTIQUE ASSURANCE Adresse : BP : 2933 Douala <u>Montant TTC</u> : 3 809 158 FCFA <u>Délai d'exécution</u> : 12 mois

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Service des Affaires Juridiques de l'INC, en vue de la souscription de son projet de lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

COMMUNE DE MESSONDO

DÉCISION N°009/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TRENTE (30) LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DU PCCM DU FEICOM, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (autorité contractant).

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.

Vu La lettre-circulaire n°0005/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin portant code des marchés publics ;

Vu Le dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 13 Aout 2019 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cite municipale de trente (30) logements dans la Commune de Messondo, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence.

Vu La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo ;

Vu Le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal N°026 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

DECIDE :

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU en FCFA	MONTANT TTC CORRIGE en FCFA	DELAI D'EXECUTION
Contrôle et surveillance des travaux de construction d'une cite municipale de trente (30) logements dans la Commune de Messondo, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence	Société SYDEV Sarl BP : 1543Douala Tel : 695.76.46.09	22.769.973	22.769.973	---

Article 2 :la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 26 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°010/DM/C/SOA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,
MAITRE D'OUVRAGE**

VU la constitution ;

VU la loi 2004 – 17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

VU la loi 2004-18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 00000025/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019;

VU la décision n°000047/2019/DM/C/SOA/SEF du 24 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres N°008/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 02 Septembre 2019 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien d'une voirie à Akak dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 30 Septembre 2019 relative à l'Appel d'Offres N°008/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 02 Septembre 2019 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien d'une voirie à Akak dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
GROUPEMENT NEK CAMEROUN-BEPD-AXE INTER BP : 16 579 – Yaoundé Tél. : 699 78 79 73 / 243 73 36 27	13 457 959	05 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 1 Octobre 2019

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE MESSONDO

N°007/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MESSONDO/ FEICOM, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (autorité contractant).

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation

Du gouvernement ;

Vu Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création,

Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés

Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au

Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions

Relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de

L'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice

2019.

Vu La lettre-circulaire n°0005/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les

Mesures transitoires à observer suite à signature et à la publication du décret
JDM n° 1902 du 3 Octobre 2019



N°2018/366 du 20 juin portant code des marchés publics ;

Vu Le dossier de l'Appel d'offres National ouvert N°005BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 13Aout 2019 pour les travaux de construction de quinze (15) forages équipés de PMH dans certaines localités de l'Arrondissement de Messondo dans le Département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence.

Vu La proposition d'attribution de la commission interne de passation de

Marché de la commune de Messondo ;

Vu Le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbalN°026 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU en FCFA	MONTANT TTC CORRIGE en FCFA	DELAI D'EXECUTION
01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14 et 15	Société FFA (Fondation et Forages d'Afrique) BP : 7430 Yaoundé Tel : 698.61.72.72	143.419.875	143.419.875	MESSONDO le 26 Septembre 2019 04 Mois LE MAIRE BILOA

Article 2 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

COMMUNE DE MESSONDO

DÉCISION N°008/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TRENTE (30) LOGEMENTS DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET DU PCCM DU FEICOM, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (autorité contractant).

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.

Vu La lettre-circulaire n°0005/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin portant code des marchés publics ;

Vu Le dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 13 Aout 2019 pour les travaux de construction d'une cite municipale de trente (30) logements dans la Commune de Messondo, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence.

Vu La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo ;

Vu Le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal N°026 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

DECIDE :

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU en FCFA	MONTANT TTC CORRIGE en FCFA	DELAI D'EXECUTION
Les travaux de construction d'une cite municipale de trente (30) logements dans la Commune de Messondo, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence	Multi Construction Cameroun Sarl(MCC) BP : 14675Yaoundé Tel : 650.04.99.58	379.499.547	379.499.547	08 Mois

Article 2 :la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 26 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

COMMUNE DE MESSONDO

DÉCISION N°006/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 13 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 08 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LIKUK ET DE SONG MADENG, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation de marché de la commune de Messondo Maître d'ouvrage : Maire de la Commune de Messondo. Financement : Budget d'investissement Public (BIP) exercice 2019. Le Maire de la Commune de Messondo (autorité.contractant).

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.

Vu La lettre-circulaire n°0005/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin portant code des marchés publiés ;

Vu Le dossier d'appel d'offres national ouvert N°001BIS/AONO/R-CE/D?NK/C-MDO/CIPM/19 du 08 juillet 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de LIKUK et de SONG MADENG, Arrondissement de Messondo dans le Département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence.

Vu La proposition d'attribution de la commission interne de passation de marché de la commune de Messondo ;

Vu Le rapport d'analyse des offres ;

vu le procès-verbal n°024 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

DECIDE

ARTICLE 1ER : La lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après.

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	MONTANT TTC	DELAI
01	ETS LE SAPIN	LU en FCFA	CORRIGE en FCFA	D'EXECUTION
Ecole Publique de	BP :13390 Yaoundé		16.487.505	
LIKUK		16.487.505		04 Mois
		16.487.505		
02				
Ecole Publique de			16.487.505	04 Mois
Song-Mandeng				

ARTICLE 2: la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera./-

MESSONDO le 13 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

COMMUNE DE LEMBE YEZOUM

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 (BIS)/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-LBYZ /CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES VILLAGES MEZA'A ET LEMBE II, COMMUNE DE LEMBE-YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE (02 LOTS)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LEMBE-YEZOUM,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifie et complété par le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté n°00204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation de Marchés Publics au Niveau des Communes d'Arrondissement et des Communes ;
- Vu** La Décision n°000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation de Marchés Publics au Niveau des Communautés Urbaines, des Communes d'Arrondissement et des Communes ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- Vu** la Lettre Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu** la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des marchés publics des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés ;
- Vu** le procès-verbal de la session de plein droit du Conseil Municipal de la Commune de Lembe-Yezoum, tenu le 16 Octobre 2018 ;
- Vu** l'arrêté N°00000038/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur NKODO Albert au poste de Chef de Commune ;
- Vu** la Décision Municipale n°012/DM/C-LBYZ du 18 Avril 2019 constatant désignation des membres de la Commission Interne de Passation de Marchés Publics de la Commune de Lembe-Yezoum ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°03(BIS)/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C-LBYZ/CIPM/2019 du 03 MAI Août 2019 en provenance de la Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute-Sanaga, Région de l'Est, pour la construction de deux forges pmh dans les villages Meza'a et Lembe II, Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute-Sanaga, Région de l'Est ;
- Décide :**
- Article 1 :** Le soumissionnaire **Ets Bionet Sarl, BP : 15 252 Yaoundé, Tél : 677 246 189/699 329 390** est retenu, pour la construction de deux forges pmh dans les villages Meza'a et Lembe II, Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute-Sanaga, Région de l'Est, pour un montant de **(quinze millions deux cent-treize mille neuf cent-quinze francs) CFA, TTC** pour un **délai de trois (03) mois calendaires**.
- Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°009/DM/C/SOA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE A AKAK DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,
MAITRE D'OUVRAGE**

VU la constitution ;

VU la loi 2004 – 17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

VU la loi 2004-18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 00000025/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019;

VU la décision n°000047/2019/DM/C/SOA/SEF du 24 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres N°007/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 02 Septembre 2019 pour les travaux d'entretien d'une voirie à Akak dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 30 Septembre 2019 relative à l'Appel d'Offres N°007/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 02 Septembre 2019 pour les travaux d'entretien d'une voirie à Akak dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Ets LOM BP : 12121 – Yaoundé Tél. : 679 72 93 22 / 677 77 24 51	164 368 441	04 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 1 Octobre 2019

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

DECISION N°146/D/MINRESI/INC/DG/2017 DU 02 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

- VU la Constitution ;
- VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;
- VU La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Public ;
- VU La Circulaire N°004/CAB/PR du 30 décembre 2005, relative l'application du code des Marchés Public ;
- VU La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018, relative à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs (EPA), des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert No001/DC/MINRESI/INC/CIPM/2019 du 02 septembre 2019 pour la souscription d'une police d'assurance automobile à l'Institut National de Cartographie ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la souscription d'une police d'assurance automobile a l'Institut National de Cartographie

N°	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE	INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE	ATLANTIQUE ASSURANCE	Trois millions huit cent neuf mille cent cinquante-huit (3 809 158) FCFA	Douze (12) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MESSONDO

DÉCISION N°010/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (autorité contractant).

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.

Vu La lettre-circulaire n°0005/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin portant code des marchés publics ;

Vu Le dossier de l'Avis de Demande de Cotation N°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MDO/CIPM/19 du 23 Aout 2019 pour la fourniture du Paquet minimum dans les Ecoles de la Commune de Messondo, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

Vu La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo ;

Vu le procès-verbal N°027 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

DÉCIDE :

Article 1^{er} : L'Avis de Demande de Cotation susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU en FCFA	MONTANT TTC CORRIGE en FCFA	DELAI D'EXECUTION
-------------	--------------	---------------------------	--------------------------------	----------------------

Fourniture du Paquet minimum dans les Ecoles de la Commune de Messondo, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.	Ets LA GRACE BP : 14600 Yaoundé Tel : 672.28.20.33 677.76.10.08	5.729.850	5.729.850	02 Mois
--	---	-----------	-----------	---------

Article 2 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 26 Septembre 2019

Le MAIRE

BILOA

COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN°
01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019 DU 23 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DES
EQUIPEMENTS DE BUREAUX AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM. FINANCEMENT :
BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU CG/FAO/PAM, EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE PERMANENT DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code de Travail
- Vu la Loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;
- Vu la Loi N° 2007/26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu la Loi 2014/026 du 28 décembre 2018 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 86/1411 du 24 Novembre 1986 portant création du Comité de Gestion de l'Assistance de l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le Programme Alimentaire Mondial ;
- Vu L'arrêté n° 0013/A/MINMAP du 17 juillet 2012 portant création des Commission Interne de Passation de Marchés auprès de certains projets ;
- Vu la Décision n° 0381 portant constitution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Comité de Gestion de l'Assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le programme Alimentaire Mondial ;
- Vu La décision n° 0368/CAB/MINMAP du 15 juillet 2015 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Comité de Gestion de l'Assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le programme Alimentaire Mondial ;
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution, des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2019
- Vu Le dossier l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n° 001/AONO/CG/FAO/PAM/CIPM/2015 du 06 août 2015 relatif a l'entretien la maintenance et la réparation des véhicules du parc automobile du Comite de Gestion de l'Assistance FAO/PAM.
- Vu la proposition d'attribution définitive de la prestation du 24 septembre 2019 formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CG/FAO/PAM.

DECIDE

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après désigné, est déclaré adjudicataire de la Demande de Cotation N° 01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019

Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Montant proposé en TTC (CFA)	Délai d'exécution
1	ETS NANGA ET FILS BP 14 632 Yaoundé Tél 699 87 81 86 697 22 19 05	13 976 100	25 jours

Article 2 : L'intéressé ou son représentant est invité à se présenter au Secrétariat Permanent du Comité de Gestion l'Assistance FAO/PAM, Division Administrative et Financière sis face CRTV Radio Yaoundé, Tél. 222 200 349 pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente Décision qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le *SECRÉTAIRE PERMANENT*

MATAPIT OTHON

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N°149/DG/DAP/SDA/SM DU 02 OCTOBRE 2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 2019 /001/ AONR/DG/CIPM/ CAMTEL DU 29 JUILLET 2019 APRÈS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/AMI/DG/DAP/CAMTEL DU 14 JUIN 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE DEVANT ACCOMPAGNER CAMTEL DANS LE PROCESSUS DE MIGRATION DE LA COMPTABILITÉ AU NOUVEAU SYSTÈME COMPTABLE OHADA (SYSCOHADA).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;
Vu la Loi N° 2017/011 du 12 /07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18/04/2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31/01/2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31/01/2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Résolution N°003/CAD/2018 du 20/07/2018 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de Camtel ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 2019/001/AONR/DG/CIPM/CAMTEL du 29 juillet 2019 ;
Vu le procès verbal de dépouillement des offres N° 51/CIPM/SEC du 23/08/2019.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 2019/001/AONR/DG/CIPM/CAMTEL du 29 juillet 2019 ci-dessus repris est déclaré **INFRUCTUEUX**.

YAOUNDE le 2 Octobre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAH EPSE ACHIDI JUDITH

UNIVERSITÉ DE MAROUA

ADDITIF N°19/002 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/04/AAONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE PICK-UP 4X4, CLIMATISE, DIESEL, DOUBLE CABINE DE 09 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **02 octobre 2019 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/04/AAONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE PICK-UP 4X4, CLIMATISE, DIESEL, DOUBLE CABINE DE 09 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **09 octobre 2019 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/04/AAONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE PICK-UP 4X4, CLIMATISE, DIESEL, DOUBLE CABINE DE 09 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en untemps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02 octobre 2019 à 16 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en untemps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 09 octobre 2019 à 16 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

MAROUA le 1 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE MAROUA

ADDITIF RECTIFICATIF N°19/003 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/02/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **02 octobre 2019 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/02/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01)
VÉHICULE MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **09 octobre 2019 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/02/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01)
VÉHICULE MINIBUS DE 26 PLACES CLIMATISÉ DE 12 CV À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE MAROUA**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en untemps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02 octobre 2019 à 16 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en untemps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 09 octobre 2019 à 16 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

MAROUA le 1 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE MAROUA

ADDITIF RECTIFICATIF N°19/001 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°19/03/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE AMBULANCE DE TYPE VAN A L'UNIVERSITE DE MAROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **02 octobre 2019 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/03/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01)
VÉHICULE AMBULANCE DE TYPE VAN A L'UNIVERSITE DE MAROUA**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **09 octobre 2019 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°19/03/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN (01)
VÉHICULE AMBULANCE DE TYPE VAN A L'UNIVERSITE DE MAROUA**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en untemps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02 octobre 2019 à 16 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en untemps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 09 octobre 2019 à 16 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

MAROUA le 1 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-NT/SG/ST/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'ABATTOIR DE NTUI EN RAILS AERIENS ET LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ A BETAIL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Allotissement
	Au lieu de ... The works shall be divided in two lots as follows: - Equipment of the slaughterhouse of Ntui with air tracks - The construction works of the Ntui livestock market
	Lire plutôt The works shall be divided into a single lot Dans le RPAO,

2	Autres
	Au lieu de ... 21.2. Décompte mensuel Au lieu de : La transmission de tout décompte à l'organisme payeur, sera subordonnée au visa préalable de l'Autorité Contractante, à travers la Brigade Régionale de contrôle et de l'exécution des Marchés. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise.

2 Autres**Lire plutôt**

Dans le RPAO,

Les critères éliminatoires sont les mêmes que ceux de l'Avis d'Appel d'Offres.

Inclure **les preuves d'acceptation du marché**, dans les pièces constitutives de l'offre technique, notamment :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), paraphé à chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCAP), paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire;

Dans le CCAP,

Les termes « Autorité Contractante » et « Maître d'Ouvrage » sont indissociables, et désignent la même personne.

Les textes ci-après ne sont pas applicables au présent DAO :

- Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
- Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 ;
- Circulaire n°003/CAB/PR du 18 Avril 2008 ;
- Circulaire n°005/CAB/PR/MINMAP du 07 Novembre 2013 ;
- Correspondance n°B70/d-28/SG/PM du 07 Mars 2014 ;

La transmission du décompte définitif à l'organisme payeur, sera subordonnée au visa préalable de l'Autorité Chargé des Marchés Publics à travers le Délégué Départemental du Mbam et Kim. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise.

Le reste sans changement.

NTUI le 29 Septembre 2019

Le MAIRE

ONDOBO MONO Jérôme

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-NTUI/SG/ST/CIPM/2019 DU 02 SEPTEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA RESIDENCE DU PREFET DU MBAM ET KIM, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... ● d) Non-compilant file. ● a6- Une quittance d'achat du dossier d'Appel d'Offres d'un montant de quarante mille (40.000) FCFA; ● : a7- La caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère en charge des Finances d'un montant de cinq cent vingt mille (520 000) francs CFA, et dûment enregistrée conformément à la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018. ● Article 21: Règlement des travaux 21.2. Décompte mensuel La transmission de tout décompte à l'organisme payeur, sera subordonnée au visa préalable de l'Autorité Contractante, à travers la Brigade Régionale de contrôle et de l'exécution des Marchés. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise.

1 Autres
Lire plutôt

- d) Absence of a retail price. Dans le RPAO,
- a6- Une quittance d'achat du dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **cinquante mille (50.000) FCFA**;
- a7- La caution de soumission d'une durée de validité de **trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres**, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère en charge des Finances d'un montant de cinq cent vingt mille (520 000) francs CFA, et dûment enregistrée conformément à la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018.

Inclure **les preuves d'acceptation du marché**, dans les pièces constitutives de l'offre technique, notamment :

– Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), paraphé à chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire;

- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCAP), paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire;

Dans le CCAP,

Les termes « Autorité Contractante » et « Maître d'Ouvrage » sont indissociables, et désignent la même personne.

- **Article 21: Règlement des travaux**

La transmission du décompte définitif à l'organisme payeur, sera subordonnée au visa préalable de l'Autorité Chargée des Marchés Publics à travers le Délégué Départemental du Mbam et Kim. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise.

Le reste sans changement.

NTUI le 29 Septembre 2019

Le MAIRE

ONDOBO MONO Jérôme

COMMUNE OLANGUINA

ADDITIF DU DOSSIER D'AVIS A CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 002/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 03/10/2019, POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE(EN PROCEDURE D'URGENCE) PUBLIE LE 03/10/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres														
Au lieu de ...															
N°	Date de remise des offres : 03/10/2019														
01	Règlement général : l'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu une note Technique au r														
02	GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES <table> <tr> <th>N°</th><th>Critères</th></tr> <tr> <td>1</td><td>Présentation Générale de l'offre</td></tr> <tr> <td></td><td>Documents reliés</td></tr> <tr> <td></td><td>Parties séparées par intercalaires couleur</td></tr> <tr> <td></td><td>Documents paginés</td></tr> <tr> <td></td><td>Documents lisibles</td></tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td></tr> </table>	N°	Critères	1	Présentation Générale de l'offre		Documents reliés		Parties séparées par intercalaires couleur		Documents paginés		Documents lisibles	TOTAL	
N°	Critères														
1	Présentation Générale de l'offre														
	Documents reliés														
	Parties séparées par intercalaires couleur														
	Documents paginés														
	Documents lisibles														
TOTAL															

1 Autres

Lire plutot

01	Critères éliminatoires : Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 35 sur 40 des critères financiers d'un prix unitaire quantifié		
03	GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES		
	N°	Critères	
	1	Présentation Générale de l'offre	
		Documents reliés	
		Parties séparées par intercalaires couleur	
		Documents paginés	
		Documents lisibles	

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE

OLANGUINA le 3 Octobre 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE CLIMATISÉE À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). CET ADDITIF PORTE SUR LE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1 Autres

Lire plutot

Libellé désignation	ou	Description technique
Pick-up double climatisée	4x4 cabine	. Moteur ● Nombre de cylindres : 4 ● Type de moteur : 5L-E ● Nombre de soupapes par cylindre : 2 ● Mode d'entraînement des soupapes : ACT (arbre à cames en tête) ● Carburant : Diesel ● Cylindrée : 2986CC ● Puissance maxi (ch)) à tr/mn : 95/4000 ● Couple maxi Nm/(tr/min) : 197/ 2200 ● Alimentation : Type distributeur 2. Transmission ● Transmission : 4x4 ● Boite de vitesse : Manuelle ● Différentiel Arrière : Avec blocage 3. Carrosserie ● Nombre de portes : 4 portes ● Silhouette : Pick-up double cabine ● Couleur blanche 4. Dimensions ● Dimensions (Lxlxh) en mm : 5330x1800x1815 ● Empattement (mm) : 3085 ● Garde au sol (mm) : 310 ● Rayon de braquage (m) : 6,3 ● Voie avant (mm) : 1510 ● Voie arrière (mm) : 1520

5. Poids / Capacités

- Volume du réservoir de carburant (L) : 80
- Poids à vide (kg) : 1960
- Poids total autorisé en charge (kg) : 2820

6. Freins

- Freins avant : disques ventilés
- Freins arrière : Tambours

7. Suspensions

- Suspension avant : Double triangle
- Suspension arrière : Lames avec amortisseurs

8. Pneumatiques

- Dimensions pneumatiques : 205/R16

9. Performance

- Vitesse maximale (km/h) : 150

10. Extérieur

- Marchepieds latéraux : oui
- Bouclier avant : Noir
- Jantes : Tôle

11. Intérieur et confort :

- Haut-parleurs : 4
- Radio : AM FM CD
- Connectivité : Bluetooth
- Vitre électrique : Avant/Arrière

- Fermeture centralisée : oui

- Télécommande et fermeture centralisée : oui
- Rétroviseurs extérieurs électriques : oui
- Sellerie et garnissage : Spécial Pick up

- Climatisation : Manuelle
- Siège : en vinyle

12. Sécurité :

- Projeteur antibrouillard : avant
- Airbags : conducteurs et passager

13. Avoir des pièces de rechange en permanence dans les ateliers en cas de défectuosité dans la période de garantie

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES DÉTACHÉES ET DES LUBRIFIANTS À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). CET ADDITIF PORTE SUR LES TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot Textes généraux applicables (textes à jour : la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics) la loi n° 2017/ 010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ; la loi n° 2018/12 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres Entités publiques ; la loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019; le code général des Impôts ; le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08/03/2012 ; le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 définissant les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des Marchés Publics ; le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; la circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la Performance dans le système de Marchés publics ; les normes en vigueur ; d'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché. la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF À L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DES COUPONS DE PRODUITS PÉTROLIERS À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). CET ADDITIF PORTE SUR : -LE DÉLAI DE LA VALIDITÉ DES OFFRES ; - L'ABSENCE D'UNE LETTRE DE SOUMISSION ; - LE CRITÈRE ESSENTIEL RELATIF AU CHIFFRE D'AFFAIRES ? EST DISCRIMINATOIRE ; -LA PRÉSENCE D'UN TEXTE RÉGLEMENTAIRE CADUC (CIRCULAIRE N°001/CIR/CAB/PR DO 19JUN 2012 RELATIVE À LA PASSATION ET AU CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) PARMIS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES ; -L'ABSENCE D'UN ARTICLE SUR LES INTÉRÊTS MORATOIRES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et s'élevant à huit cent mille (800 000) FCFA. Les pièces requises devront obligatoirement avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis de Consultation.
	Lire plutôt Sous peine de rejet, Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, la validité des offres étant de quatre-vingt-dix (90) jours, et s'élevant à huit cent mille (800 000) FCFA. Les pièces requises devront obligatoirement avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis de Consultation.
2	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutôt LETTRÉ D'INVITATION A SOUMISSIONNER Objet : Consultation n°008/DC/SODECAO/CIPM/2019 du 09 septembre 2019 pour la fourniture des coupons de produits pétroliers Madame, Monsieur, Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, la SODECAO envisage de procéder à l'acquisition des fournitures dénommées ci-après :

Description	Quantité	Mode d'attribution
Coupons de produits pétroliers de valeur de dix mille F CFA	300 carnets de dix coupons chacun	Offre la moins disante et réaliste, et, pour l'essentiel conforme au descriptif
Coupons de produits pétroliers de valeur de cinq mille F CFA	140 carnets de dix coupons chacun	
Coupons de produits pétroliers de valeur de trois mille F CFA	100 carnets de dix coupons chacun	

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif des coupons de produits pétroliers que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 02 octobre 2019 à 15 heures sous enveloppe kaki scellée adressée à Monsieur le Directeur Général de la SODECAO, B.P. 1651 Yaoundé, assortie de la mention :
« CONSULTATION N°008/DC/SODECAO/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DES COUPONS DE PRODUITS PETROLIERS »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les Offres seront remises le 02 octobre 2019 à 15 Heures et dépouillées le même jour à 16 Heures en la Salle des Actes de la SODECAO.

Votre Offre devra être chiffrée toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé au cas où votre offre serait retenue.

Ces fournitures sont à livrer au siège de la SODECAO à Yaoundé dans un délai de deux (02) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

1. C.	chiffre d'affaires ? 3.00.000.000 de Francs CFA	Oui ?Non? ;
-------	---	-------------

(au niveau de l'Avis de Consultation et Règlement de la Consultation)

D. la présence d'un texte réglementaire caduc (circulaire n°001/CIR/CAB/PR do 19juin 2012 relative à la passation et au contrôle des Marchés publics) parmi les textes réglementaires applicables ;

Article 5 : textes généraux applicables

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

La loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de Finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

La loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres entités publiques ;

L'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Particulières applicables aux Marchés ;

Le Code général des Impôts ;

Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08/03/2012 ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'arrêté N°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

L'arrêté N°023/CAB/PM du 02 février 2013 fixant les modalités d'application de la demande de cotation ;

La circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle

des Marchés Publics ;

La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la Performance dans le système de marchés publics ;

La circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Les textes régissant les corps de métier concerné;

Les autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

l'absence d'un article sur les intérêts moratoires : sans objet (inexistant dans le Dossier type).

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF AU DOSSIER DE CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) MOTOS SPORT AVEC CASQUE À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). CET ADDITIF PORTE SUR : -L'INCOHÉRENCE ENTRE LE NOMBRE DE CRITÈRES ÉLIMINATOIRES CONTENUS DANS L'AVIS DE CONSULTATION (AC) ET LE RÈGLEMENT DE CONSULTATION (RC) ; -LA PRÉSENCE D'UN TEXTE RÉGLEMENTAIRE CADUC (CIRCULAIRE N°001/CIR/CAB/PR DO 19JUIN 2012 RELATIVE À LA PASSATION ET AU CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) PARMIS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES ; -L'ABSENCE D'UN ARTICLE SUR LES INTÉRÊTS MORATOIRES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1 Autres
Lire plutôt
I- l'incohérence entre le nombre de critères éliminatoires contenus dans l'Avis de Consultation (AC) et le Règlement de Consultation (RC) ;
a.critères éliminatoires contenus dans l'Avis de Consultation

- pièces falsifiées, substituées ou fausses déclarations ;
- dossier financier incomplet ;
- absence de caution de soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée après le délai réglementaire ;
- non-respect de plus de deux (02) critères essentiels ;
- proposition d'un matériel d'occasion ;
- absence de casque non-approprié.

b.critères éliminatoires contenus dans le Règlement de Consultation

- pièces falsifiées, substituées ou fausses déclarations ;
- dossier financier incomplet ;
- absence de caution de soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée après le délai réglementaire accordée par la Commission interne de Passation des Marchés ;
- non-respect de plus de deux (02) critères essentiels ;
- proposition d'un matériel d'occasion ;
- absence de casque non-approprié.

II-la présence d'un texte réglementaire caduc (circulaire n°001/CIR/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle des Marchés publics) parmi les textes réglementaires applicables ;

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres entités publiques ;

l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Particulières applicables aux Marchés ;

le Code général des Impôts ;

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08/03/2012 ;

le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

l'arrêté N°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

l'arrêté N°023/CAB/PM du 02 février 2013 fixant les modalités d'application de la demande de cotation ;

la circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

la circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la Performance dans le système de marchés publics ;

la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

les textes régissant les corps de métier concerné ;

les autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

III-l'absence d'un article sur les intérêts moratoires : sans objet (inexistant dans le Dossier de Consultation Type).

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm